

**Point presse de Bruno Le Maire  
à l'issue de la réunion avec les représentants du secteur de la  
boulangerie sur l'impact des prix de l'énergie**

**Mardi 3 janvier 2023  
Bercy**

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 20

*Seul le prononcé fait foi*

Bonjour à tous.

Je présente mes meilleurs vœux à ceux que je n'ai pas encore vu. Nous avons reçu ce matin, avec la ministre chargée des PME, Olivia Grégoire, les représentants des boulangers, pour leur confirmer que l'Etat était aux côtés de tous les boulangers de France, et que nous ne laisserons tomber personne.

Au moment où la baguette française vient d'être classée au patrimoine mondial de l'Unesco, il y aurait un véritable paradoxe à ne pas nous donner tous les moyens pour soutenir les boulangers qui sont confrontés à l'augmentation des prix de l'électricité et des prix de l'énergie de manière générale.

Je veux simplement dire que cet effort, il doit être fait par tous. Il doit être fait par l'Etat et l'Etat le fait, et l'Etat est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour accompagner les boulangers qui sont aujourd'hui inquiets, parfois en plein désarroi. Mais cet effort doit aussi concerner les fournisseurs d'électricité, que je recevrai cet après-midi.

Pour ce qui concerne l'Etat, nous avons un certain nombre de dispositifs qui ne sont pas suffisamment connus et j'ai voulu saisir cette nouvelle rencontre avec les représentants des boulangers pour rappeler tous les dispositifs qui sont déjà à disposition des boulangers et qui ne sont pas suffisamment utilisés.

Le premier, c'est le guichet. Il y a aujourd'hui un guichet qui est ouvert sur le site de la Direction générale des finances publiques : [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) et qui concerne dès maintenant les factures des boulangers. Tous ceux qui reçoivent leurs factures pour le mois de novembre, pour le mois de décembre 2022, et qui trouvent que leur facture a explosé et qui ont du mal à la payer, peuvent aller solliciter une aide sur ce guichet [www.import.gouv.fr](https://www.import.gouv.fr).

Aujourd'hui, nous avons à peine une cinquantaine de PME — je ne parle même pas des boulangers — une cinquantaine de PME par jour seulement, qui viennent solliciter une aide à laquelle ils ont droit sur ce guichet. J'appelle donc tous les boulangers qui, aujourd'hui, ont du mal à payer leurs factures de novembre et de décembre à venir sur le site [www.impot.gouv.fr](https://www.impot.gouv.fr) solliciter l'aide financière à laquelle ils ont droit. Elle leur sera versée dans le courant du mois de janvier. Mais n'attendez pas le mois de février ou le mois de mars pour réclamer des aides auxquelles vous avez droit au titre de la fin de l'année 2022.

*Seul le prononcé fait foi*

Ce guichet d'aide qui devait fermer au 1<sup>er</sup> janvier, nous avons décidé de le maintenir ouvert. Donc il sera ouvert tant que les prix de l'énergie seront élevés pour nos PME. C'est le premier dispositif, le guichet. Je le redis, tous les boulangers qui ont du mal à payer leurs factures, y compris de fin d'année 2022, peuvent solliciter une aide financière. Ils y ont droit.

Ils ont droit en deuxième lieu à une remise de 20 % sur leur facture. C'est ce qu'on appelle l'amortisseur. Et je recevrai cet après-midi des énergéticiens pour m'assurer que cette remise de 20 % figure bien sur les factures de début d'année 2023, mais il y a cette remise de 20 %. Et quand vous faites le cumul des deux aides, le guichet plus la remise de 20 %, l'aide pourra aller jusqu'à 40 % de remise sur la facture d'électricité des boulangers. Et ça, malheureusement pour le moment, ce n'est pas suffisamment connu.

Enfin, le Première ministre l'a annoncé ce matin, nous avons décidé un report des charges sociales et des charges fiscales pour tous les boulangers qui auraient des problèmes de trésorerie.

Voilà donc les 3 aides auxquelles aujourd'hui, les 33 000 boulangers de France ont droit : un guichet d'aide financière, une remise de 20 % avec l'amortisseur. Le tout cumulé pouvant aller jusqu'à 40 % de remise sur leur facture et un report de paiement des charges sociales et des charges fiscales. Pour nous assurer que tous les boulangers de France ont conscience de ces dispositifs, nous écrirons avec Olivia Grégoire, dès cette semaine aux 33 000 boulangers de France un courrier personnalisé pour leur préciser les aides auxquelles ils ont droit. Nous mettrons en place dans chaque département, dans chaque préfecture, un point d'accueil des boulangers avec des équipes dédiées qui, non seulement, accueilleront tous les boulangers qui ont des questions et qui se demandent comment bénéficier des aides, mais qui viendront aussi à la rencontre des boulangers, c'est-à-dire quand vous êtes boulangers dans un département rural, comme l'Eure que je connais bien, vous avez autre chose à faire, vous vous êtes levés à 3h ou 4h du matin pour vous faire votre pain que de vous déplacer.

Ce sont donc mes services qui iront à la rencontre des boulangers, boulangerie par boulangerie, pour leur expliquer les aides auxquelles ils ont droit et les accompagner dans leurs difficultés financières.

Voilà pour ce que fait l'Etat et ce que continuera à faire l'État dans les jours et dans les semaines qui viennent. Nous serons, je le redis, aux côtés de chaque boulanger de France. Mais ça ne peut marcher que si les fournisseurs jouent le jeu. Et aujourd'hui, je le dis

clairement, les fournisseurs n'aident pas suffisamment les boulangers et les PME. Et je demande aux fournisseurs d'énergie de faire plus, de faire mieux et de le faire tout de suite.

Je recevrai donc cet après-midi les fournisseurs d'énergie pour regarder avec eux comment est-ce qu'ils peuvent aider davantage les artisans, les PME, les très petites entreprises et en particulier les boulangers qui sont confrontés à cette augmentation des tarifs de l'énergie. Je suis convaincu qu'ils peuvent faire plus, je suis convaincu qu'ils peuvent faire mieux, nous observons qu'un certain nombre de fournisseurs d'énergie ne respectent absolument pas les engagements qu'ils ont pris au titre de la Charte. Soit ils corrigent leurs comportements et ils apportent l'aide que nous sommes en droit d'attendre d'eux et le respect de la charte qu'ils ont signé, soit nous prendrons les mesures nécessaires pour faire respecter ces engagements et nous assurer que les fournisseurs jouent aussi le jeu en matière de soutien aux artisans et en particulier aux boulangers de France. Ce sera l'objet de la réunion que nous aurons cet après-midi où nous nous parlerons avec sincérité et avec franchise.

Je vous remercie